



A RETOURNER DÛMENT COMPLETEE, DATEE, SIGNEE AVANT **LE 1er juillet 2025**

Les champs précédés d'une astérisque doivent être impérativement remplis*

FICHE ENFANT—FAMILLE

* Identité de l'enfant

Nom de l'enfant :	Sexe :
Né(e) le :	à :
Classe / niveau à la rentrée 2025-2026 :	N° CAF :

* Parent 1

Nom, prénom:
Date de naissance: __/__/____ Lieu de naissance:.....
Adresse:
Code postal, ville:
Téléphone portable:
Email:
Employeur:
Profession:
Téléphone professionnel:

* Parent 2

Nom, prénom:
Date de naissance: __/__/____ Lieu de naissance:.....
Adresse:
Code postal, ville:
Téléphone portable:
Email:
Employeur:
Profession:
Téléphone professionnel:

En cas de changement d'adresse : il est nécessaire de joindre un justificatif de domicile de moins de trois mois pour que la modification soit prise en compte et l'inscription réalisée.

En cas de séparation des parents : il est nécessaire de joindre le jugement de divorce ou une attestation de séparation accompagnée des pièces d'identité des parents.

Personnes majeures habilitées à venir chercher votre enfant (5 personnes maximum en plus des parents)

	Nom	Prénom	Téléphone 1	Téléphone 2	Lien avec l'enfant	A contacter en cas d'urgence
1						OUI / NON
2						OUI / NON
3						OUI / NON
4						OUI / NON
5						OUI / NON

☐ J'autorise mon enfant scolarisé de CP à CM2, à quitter seul l'accueil périscolaire, en fin d'activité.
Attention : dans ce cas, vous dégagez la Mairie et le personnel de l'accueil périscolaire de toutes responsabilités.

Inscription aux activités périscolaires

Dans une démarche environnementale, nous avons décidé de dématérialiser progressivement le dossier d'inscription périscolaire. Par conséquent, l'inscription et la réservation à toutes les activités (périscolaire, cantine, étude, accueil du mercredi) se feront via le portail famille BL Enfance : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieCouzonAuMontDOr69270/accueil> avec votre code abonné :

AGENDA DE VOTRE ENFANT A RENSEIGNER SUR LE PORTAIL AVANT LE LUNDI 25 AOUT 2025

* Menus choisis: ne cocher qu'une seule case.

Menu « classique » ☐

Menu « sans porc » ☐

Menu « sans viande » ☐

* Assurance pour les activités périscolaires

Pour les activités périscolaires, vous devez souscrire une assurance apportant les garanties « responsabilités civiles vie privée » et « individuelle accident ». Ainsi pour que l'inscription soit prise en compte, vous devez obligatoirement compléter les informations ci-dessous:

Nom de la compagnie d'assurance:.....
N° de police:

* Informations diverses (entourez la mention choisie)

J'autorise gracieusement la captation d'images et vidéos de mon enfant dans le cadre des activités périscolaires	OUI	NON
J'autorise gracieusement la publication d'images et vidéos de mon enfant dans la presse locale et nationale et sur les supports de communication de la Mairie (journal municipal, site Internet de la ville, films, affiches, expositions...) La ville s'engage à ne pas en faire d'usage commercial et ne pas céder à des tiers ces images.	OUI	NON
J'accepte d'être informé(e) par mail des informations concernant l'organisation en cas de grève, des informations administratives concernant le dossier de mes enfants	OUI	NON

Facturation et mode de règlement

Votre facture sera dorénavant consultable sur le portail famille, vous serez averti de sa disponibilité par mail.



Je choisis le paiement de la facture par prélèvement automatique

Si non fournis l'année précédente ou en cas de changement bancaire : transmettre RIB et mandat SEPA

Je/Nous soussigné(s),, atteste(ons) avoir pris connaissance du règlement intérieur des temps périscolaires, certifie(ons) sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements qui figurent sur le présent document. Je/Nous autorise(ons) également l'équipe de l'accueil périscolaire à faire donner tous les soins par un médecin ou à faire transporter l'enfant à l'hôpital en cas d'urgence.

A le

Signature

Pièces à retourner OBLIGATOIREMENT :

- La présente FICHE ENFANT- FAMILLE (obligatoire)
- L'attestation CAF avec le QF (obligatoire)
- La fiche sanitaire (obligatoire)
- Le RIB et mandat SEPA (facultatif)

Vos données personnelles sont traitées sous la responsabilité du Maire représentant légal de la commune de Couzon au Mont d'Or pour gérer les activités périscolaires et la restauration scolaire sur la base légale d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique. Ces données font l'objet d'un traitement informatisé.

En l'absence de réponse aux champs obligatoires (*), votre dossier ne pourra pas être traité.

L'absence de votre n° de CAF ne nous permettra pas de vous faire bénéficier du tarif préférentiel auquel vous pourriez prétendre.

Conformément à l'article 441-6 du code pénal, le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu.

L'accès à vos données personnelles est exclusivement réservé aux élus et commissions concernés, au personnel habilités des services de la collectivité en charge de la prise en compte, de la mise en œuvre, de la gestion, du suivi, de la facturation et du recouvrement des prestations de restauration scolaire et des activités périscolaires, à nos prestataires externes sous-traitants dans la limite des informations strictement nécessaires à la réalisation de leurs missions respectives en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable.

Vos données sont conservées au sein de l'U.E. et sont supprimées à la réalisation des finalités ayant présidé à leur collecte augmentée de 10 ans pour les documents comptables et de la durée légale de conservation pour les documents probatoires, jusqu'à l'extinction de tout recours dans le cadre de contentieux, et ceci en l'absence de toute durée de conservation plus longue autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire, et ce conformément aux DUA.

À l'expiration de ces périodes, les données sont détruites ou archivées conformément aux dispositions du code du patrimoine relatives aux obligations d'archivage.

Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition lorsque le droit l'autorise, de retirer votre consentement et à la limitation du traitement. (cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour toute demande d'information concernant vos données ou pour exercer vos droits, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données :

Par mail : couzonaumontdor@contactdpo.fr

Par courrier postal : Hôtel de Ville, à l'attention du Délégué à la Protection des Données, 2 rue Pierre Dupont 69270 Couzon au Mont d'Or

Une copie d'un titre d'identité signée et en cours de validité est à joindre à toute demande.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la [Cnil](https://cnil.fr) ou par voie postale : CNIL : 3, Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.